

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 28 septembre 2017

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 h 05, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

25 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, SANTORU-JOLY Evelyne, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, CHAPELLE Patrice, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, NOUGUE Alain, TORRES Christian, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, DI CESARE Stéphanie, TALBI Mehdi, MICHEL Christiane, BERNEX Claude, PINET Gérald, PEPE Virginie, DIDERO Stéphane.

8 Absents excusés avec procuration : LADJAL Mériem (donne procuration à Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI), SAADAOU Amar (donne procuration à Marc DEPAGNE), DINI Manon (donne procuration à Rosalba CERBONI), NGUYEN Jean-Louis (donne procuration à Laurent BELSOLA), LOUDIYI Fatima (donne procuration à Evelyne SANTORU-JOLY), REBBADJ Saler (donne

procuration à Stéphane DIDERO), TETIENNE-CASANO Corinne (donne procuration à Gérald PINET, GIANNANTONI Jean-Christophe (donne procuration à Claude BERNEX).

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance** **Madame Martine GALLINA**, qui accepte de prendre cette responsabilité.

-*-*-*-*-*-*-*

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2017

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal ? (*Aucune remarque n'est formulée*)

Qui vote pour ? La majorité + le Groupe de Madame Pèpe + Monsieur Pinet + Monsieur Bernex.

Qui vote contre ? Personne.

Qui s'abstient ? M. Didero.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2017 est approuvé à la majorité + le Groupe de Madame Pèpe + Monsieur Pinet + Monsieur Bernex - Abstention de M. Didero

Mme le Maire.- Nous n'avons pas de questions diverses.

1/ MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE DIVERS ORGANISMES ET COMMISSIONS

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Collège F. Mistral : suppléant Fatima LOUDIYI

Lycée Mongrand : titulaire Fatima LOUDIYI, suppléant Jean-Louis NGUYEN,

CHSCT : suppléant Jean-Louis NGUYEN,

Commission de réforme : suppléant Jean-Louis NGUYEN,

Commission éducation populaire : Fatima LOUDIYI.

Y a-t-il des remarques ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité, Monsieur Bernex, Monsieur Didero.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Monsieur Pinet et le groupe de Madame Pèpe.

Le rapport n°1 est adopté à la majorité + Monsieur Bernex + Monsieur Didero - Abstention de Monsieur Pinet et du groupe de Madame Pèpe

2/ DELEGATION DE COMPETENCE AU MAIRE

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Ce point a été vu en Commission des Finances mais l'élue de l'opposition n'était pas présent, si vous voulez dire quelque chose au sein du Conseil.

Mme PEPE.- Pourquoi est-ce que cela intervient maintenant, est-ce qu'il y a un rapport avec la modification de la loi NOTRe, est-ce que c'est pour nous mettre en conformité ? Pourquoi cette délégation intervient maintenant parce qu'il n'y a pas d'obligation ?

Mme le Maire.- La mobilisation de notre trésorerie doit être à la hauteur de nos besoins, donc les services ont réévalué ce montant. Est-ce que Monsieur le DGS veut ajouter des précisions sur ce point ?

M. SIMITSIDIS.- Non. C'est pour que nous puissions être réactifs si nous avons besoin de trésorerie. Au prochain Conseil vous aurez tous les éléments nécessaires, c'est plutôt une question de gestion des services.

M. BERNEX.- D'après ce que dit Monsieur Simitsidis, ça veut dire qu'au départ vous vous octroyez la possibilité de faire un crédit jusqu'à quatre millions d'euros ; dans un deuxième temps, si au Conseil d'après, soit un mois après, cette somme-là est déjà allouée, que fait-on ?

Mme le Maire.- Nous ne sommes jamais montés jusque-là.

M. SIMITSIDIS.- Ce n'est pas un emprunt, c'est une ligne de trésorerie qu'on mobiliserait en cas de besoin ponctuel de trésorerie sur une année. On la déclenche rapidement parce qu'on a besoin de trésorerie et qu'il faut aller vite, mais en l'occurrence au bout d'un an il faut la rembourser. C'est de la gestion pure de trésorerie, ce n'est pas contracter un emprunt.

Mme le Maire.- Y a-t-il d'autres demandes de précision ou d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Les autres membres de l'opposition.

Le rapport n°2 est adopté à la majorité + Monsieur Pinet - Abstention des autres membres de l'opposition

3/ DECISION MODIFICATIVE N°2- BUDGET BAUX COMMERCIAUX

Rapporteur : Monsieur Patrick GUIRAMAND (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Comme l'a dit la majorité nous étions d'accord avec nous-mêmes.

Avez-vous des remarques à formuler ?

M. BERNEX.- C'est l'ensemble des baux, c'est-à-dire que le résultat de l'année est négatif et vous avez rééquilibré ?

Mme le Maire.- Ce n'est pas le résultat. C'est une décision modificative qui vaut pour un montant de 3 000.00 euros.

M. SIMITSIDIS.- En début d'année au Budget Primitif nous avons ouvert des crédits, et en cours de route, si vous me permettez l'expression, il s'avère que nous avons prévu des dépenses sur des articles budgétaires, peut-être trop à certains endroits et pas assez sur d'autres, ou on a minoré les recettes, etc. Là c'est globalement toute l'enveloppe prévisionnelle de 3 000.00 euros. C'est uniquement en compte administratif qu'on acte des résultats, là on travaille sur des ouvertures de crédits, et on minore de 3 000.00 euros.

M. BERNEX.- C'est plus explicite.

Mme le Maire.- Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité, Monsieur Pinet, Monsieur Bernex.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Les autres membres de l'opposition.

Le rapport n°3 est adopté par la majorité + Monsieur Pinet + Monsieur Bernex - Abstention des autres membres de l'opposition

4/ DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET LOTISSEMENT HAUTS DE SAINT JEAN - RESIDENCE DE LA PAIX

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné en Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Les autres élus de l'opposition.

Je vous remercie.

Le rapport n°4 est adopté à la majorité + M. Pinet - Abstention des autres élus de l'opposition

5/ SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS 2017

Rapporteur : M. Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Il s'agit de l'association la Foulée Port de Boucaine :
1 000.00 euros.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer : 1 000.00
euros.

L'association Combat pour la Vie : 500.00 euros.

Je laisse la parole à Monsieur le DGS pour le cinéma le Méliès.

Mme le Maire.- On sait qu'il va y avoir des questions ou des demandes de précision donc on donne tout de suite un exposé précis et technique.

M. SIMITSIDIS.- Au niveau du cinéma le Méliès un travail a été fait pour voir comment on pourrait financièrement pérenniser la situation à travers la présidence, le trésorier, et le directeur. Un agent souhaitait quitter le cinéma, donc il y avait une opportunité pour alléger la masse salariale à travers une rupture conventionnelle pour avoir une visibilité pour l'année d'après, pour asseoir financièrement la structure.

Dans le même temps, la non reconduction des emplois aidés devrait fortement fragiliser l'ensemble de nos structures, y compris le cinéma.

Dans le cadre de la rupture conventionnelle c'est vrai qu'il y avait un montant légèrement supérieur à ce qu'ils avaient prévu. Donc ces 20 000.00 euros c'est pour asseoir un peu d'ici la fin de l'année la situation financière, et pour avoir ensuite un retour sur investissement, entre guillemets, l'année prochaine, puisque c'était un salaire relativement important, et qui permettrait à la structure de repartir sur des bases saines. Avec ensuite la difficulté de la fin annoncée des emplois aidés qui ne vont malheureusement pas faciliter les choses. Mais c'est quand même une condition sine qua none pour l'avenir notamment de cette structure.

Mme le Maire.- Sur les emplois aidés je tiens à dire que je pense que nous n'en sommes qu'au début de l'observation des effets néfastes sur nos associations et sur nos structures qui les utilisent. Là on est dans l'urgence, mais j'ai bien peur

que ce soit une grande question sur le territoire de Port de Bouc, je pense aux centres sociaux. Dans les écoles, la difficulté c'est que la charge de travail revient aux directeurs et directrices des écoles, c'était une aide conséquente pour eux. Mais dans les associations c'est vraiment un gros souci, et dans les collèges aussi. On se rappelle du passage y compris aux quatre jours avec les TAP en moins. Les élus ont vraiment de grosses inquiétudes quant à cette situation.

C'était une parenthèse que j'ouvrais et que je ferme, mais au-delà d'une parenthèse c'est une véritable situation sociale.

Mme PEPE. - Donc le montant pour le Méliès serait de 20 000.00 euros pour le fonctionnement, ce n'est pas basé sur un projet mais c'est pour le fonctionnement ?

Mme le Maire. - Oui.

M. BERNEX. - L'année dernière je crois qu'on avait déjà octroyé une subvention complémentaire d'un peu plus de 50 000.00 euros au Méliès...

Mme le Maire. - C'était dans le cadre du plan.

M. BERNEX. - C'était pour essayer de rééquilibrer les finances déjà l'année dernière ?

Mme le Maire. - Oui.

M. BERNEX. - Je parlerai de trois choses : la personne qui a été licenciée en accord préalable...

Mme le Maire. - C'est une rupture conventionnelle.

M. BERNEX. - C'est une rupture conventionnelle, donc il y a eu une certaine somme de sortie, peut-on connaître cette somme ?

Mme le Maire. - La Municipalité a cette somme dans les dossiers.

M. BERNEX.- Cette personne avait combien d'ancienneté ?

Mme le Maire.- Cela faisait longtemps qu'elle était au cinéma.

M. SIMITSIDIS.- Depuis 1988 ou 1989.

Mme le Maire.- Ceci explique cela.

M. BERNEX.- J'essaie de comprendre.

Vous aviez combien d'emplois aidés au Méliès ?

Mme le Maire.- Ils en avaient deux.

M. BERNEX.- C'est juste pour faire la péréquation entre le nombre d'emplois aidés et le reste.

M. GIORGETTI.- C'est la grande affaire, en plus du budget annoncé les emplois aidés c'est important dans le pays. Tous les élus de toutes tendances confondus sont montés au créneau sur cette histoire parce que ça va représenter un des plus grands plans sociaux que va connaître le pays cette année, je dis bien « un des plus grands plans sociaux ». C'est énorme, c'est entre 150 et 200 000 personnes qui vont rejoindre Pôle Emploi.

M. DEPAGNE.- 180 000 emplois.

Mme le Maire.- Alors que les chiffres du chômage sont déjà à la hausse de 0.6.

M. GIORGETTI.- Les élus de toutes tendances sont montés au créneau sur cette histoire, les maires des petites communes rurales qui ont des difficultés à équilibrer qui ont repris ces emplois sont dans la mouise la plus complète ; à l'échelle d'une grande ville ce sont aussi des services importants rendus par ces gens-là, plus la formation qu'ils ont pu suivre. Je sais qu'on avait un ou deux jeunes chez nous qui avaient décroché soit un permis poids-lourd, soit un permis de transport en commun, etc.

Mme le Maire.- C'est un peu différent en emplois d'avenir, on avait réussi à négocier quelque chose de pas trop mal, mais c'est exactement cela, ça fait partie des emplois aidés.

M. GIORGETTI.- Ils ont pu obtenir une formation qualifiante pour aller sur le marché du travail.

Mme le Maire.- D'autant qu'après, comme malheureusement il n'y a plus beaucoup d'interlocuteurs pour les habitants en général, ils viennent souvent auprès des mairies pour expliquer leurs difficultés ou pour nous demander de les aider sur l'emploi. Evelyne a fait une permanence ce matin, Amar SAADAoui reçoit beaucoup de monde, etc. il n'y a presque plus que des demandes d'emplois. Vous imaginez la frustration et le mécontentement de se sentir complètement inutile dans la société et de ne pas pouvoir subvenir à ces besoins d'emplois. C'est dramatique. On referme cette lourde parenthèse lourde de conséquence.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°5 est adopté à l'unanimité

6/ GARANTIE D'EMPRUNT : FOYER SAINT JEAN - ADOMA

Rapporteur : Mme Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Voilà comment se financent les bailleurs sociaux, ils font des emprunts que les collectivités, notamment les Communes, garantissent. On parle beaucoup du logement social en ce moment, c'est un autre sujet prégnant.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité

**7/ MODIFICATION DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL - TRAVAUX DE PROXIMITE 2017**

Rapporteur : Mme Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Il faut respecter la demande de présentation des dossiers.

Mme PEPE.- Je ne suis pas d'accord sur la délibération n°41 en date du 24 mars 2017, puisque le Conseil s'était réuni le 16 mars 2017, et la délibération portait le n°29, je ne sais pas s'il y a des conséquences ou pas. Je vous donnerai le procès-verbal.

Mme le Maire.- Quel procès-verbal ?

Mme PEPE.- Cela c'est le compte rendu du Conseil Municipal qui a eu lieu le 16 mars et non pas le 24 mars, et la délibération porte le n°29, je n'ai pas trouvé cette délibération ailleurs que là-dedans.

M. SIMITSIDIS.- On va vérifier et rectifier la date s'il y a un problème, mais les numéros des délibérations ne sont pas forcément dans l'ordre parce qu'on repart au n°1 dans les Conseils alors que l'on continue la numérotation dans les décomptes. Le numéro d'enregistrement n'est pas le même que celui que vous voyez sur les notifications. Mais si ce n'est pas la bonne date on rectifiera.

Mme le Maire.- Il faut la bonne date. Merci.

Avec la modification qui attribue la bonne date du Conseil Municipal, qui est pour voter cette modification ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°7 est approuvé à l'unanimité

**8/ AVIS SUR LA DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DU REGISSEUR
TITULAIRE DE LA REGIE DU POINT ACCUEIL JEUNE**

Rapporteur : Mme Martine GALLINA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou des questions ?

M. DIDERO.- Je voudrais simplement savoir comment on peut expliquer que les deux régisseurs soient absents apparemment un long moment et en même temps ?

Mme le Maire.- Il y en avait en maladie et un autre qui a changé de service.

M. SIMITSIDIS.- Le chèque est à l'abri dans le coffre, c'est pour cela que le trésorier accepte et demande cette procédure.

Mme le Maire.- Qui est pour ? La majorité + Monsieur Didero.

Qui est contre ? Personne.

Qui s'abstient ? Les autres membres de l'opposition.

Je vous remercie.

**Le rapport n°8 est adopté à la majorité + Monsieur
Didero - Abstention des autres membres de l'opposition**

**9/ RAPPORT ANNUEL 2016 DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC :
FOURRIERE ANIMALE :**

Rapporteur : M. Mehdi TALBI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- J'ouvre et je ferme une parenthèse : j'ai encore reçu un coup de téléphone d'une personne concernant

les chats, ça commence à être pénible. C'est la ville qui commence à avoir une véritable mauvaise image. Donc si vous connaissez les personnes qui s'amuse sur la question des chats, comme Monsieur Didero ou autre qui connaîtrait cette personne-là qui s'occupe des chats puisqu'elle vous avait sollicité, expliquez-lui bien que ça commence à créer une image très mauvaise de la ville. La plupart des Ports de Boucains me disent que ça s'est beaucoup amélioré au niveau des chats, et j'espère que vous allez le confirmer. La difficulté c'est que si on s'amuse encore à faire des choses sur les réseaux sociaux l'image de la ville en pâtit alors qu'on a passé un été formidable avec des sardinades magnifiques, avec les animations, etc.

La personne qui a nous a téléphoné a été adorable, nous lui avons donné des arguments, etc. mais elle nous a demandé de lui envoyer les éléments pour qu'elle voie ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Les réseaux sociaux peuvent avoir un effet boule de neige, vous savez que ça peut faire une pire réputation aux jeunes ados qui s'en soucient parfois, donc il faut arrêter.

Ce rapport délégataire de service public sur la fourrière animale en fait partie, mais concerne plutôt les chiens errants, etc. Concernant les chats nous avons beaucoup travaillé sur la stérilisation pour que leur population diminue, en tout cas pour qu'il n'y ait pas de nouveaux petits chats.

M. DIDERO.- Je me permets d'intervenir puisque vous avez cité mon nom...

Mme le Maire.- Oui, c'est vous qui êtes intervenu sur ce rapport.

M. DIDERO.- Je me permets simplement de vous rappeler que je suis intervenu une fois sur une question ponctuelle parce que j'ai été saisi de cette question...

Mme le Maire.- Donc vous connaissez la personne, c'est pour cela que je vous ai dit cela.

M. DIDERO.- Je pense que vous la connaissez également puisqu'elle préside une association. Je ne suis pas le faire-valoir de telle association ou de telle et telle personne.

Mme le Maire.- Non, mais vous connaissez la dame. Monsieur Didero, je ne fais pas de procès d'intention, ce n'est pas mon style, je vous ai interpellé..

M. DIDERO.- Si cette dame doit être contactée vous le faites vous par vos services.

Mme le Maire.- Je ne la connais pas.

M. DIDERO.- Ce n'est pas une amie intime ni une amie d'enfance.

Mme le Maire.- Je n'en sais rien, je vous demande de l'aide, étant donné que la dame vous a contacté, si vous pouviez vous retourner auprès d'elle parce que nous n'avons pas de contact.

M. DIDERO.- J'ai fourni les informations que vous m'aviez données de manière très transparente.

Mme le Maire.- Ne vous défendez pas de quelque chose dont vous n'êtes pas attaqué, Monsieur Didero.

M. DIDERO.- Comme vous m'avez cité je réponds.

Mme le Maire.- Vous étiez sur votre portable et vous ne m'écoutez pas. Je vous ai dit qu'il serait bien que cette personne qui ne cesse d'intervenir sur les réseaux sociaux, puisse être contactée, et je vous demandais de l'aide puisqu'elle a été en contact avec vous. Nous avons essayé de la rappeler plusieurs fois mais elle ne répond pas, donc si vous avez un rapport plus fructueux ce serait bien volontiers.

Maintenant vous faites ce que vous voulez, je ne me permets de donner aucune injonction à personne. Merci.

Y a-t-il d'autres interventions sur le sujet ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité

**10/ RAPPORT ANNUEL 2016 DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC :
TRANSPORT ET GARDIENNAGE DES VEHICULES EN ETAT D'EPAVES
(FOURRIERE)**

Rapporteur : Mme Stéphanie DI CESARE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Ce n'est pas anodin de ramasser les épaves et les « voitures tampons ».

Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme PEPE.- J'ai sorti le rapport de l'année dernière, on est passé de 74 à 147 véhicules.

Mme le Maire.- Il y a eu une recrudescence de véhicules à enlever, certains que nous n'avions pas pu enlever en temps et en heure dans le budget de l'année dernière, mais il y a une nécessité absolue de pouvoir faire un coup de poing de propreté. Vous avez vu que la municipalité mobilise, en plus de celle des services, les citoyens volontaires pour faire en sorte que les bons gestes de la propreté soient au rendez-vous. Donc dans un quartier lorsqu'une voiture ne bouge pas, ou qu'il lui manque une roue, etc. ce sont aussi des actes de sécurité parce que quelqu'un peut se faire mal dessus et il peut y avoir un accident. Ça coûte à la collectivité, c'est terrible, mais il faut le faire et nous le faisons.

Mme PEPE.- Si vous pouvez identifier les conducteurs vous vous retournez contre eux ?

Mme le Maire.- Si on identifie les conducteurs c'est à eux de les enlever. Tous les véhicules qui ont été enlevés ont été broyés, rares sont ceux qui sont récupérés.

M. BERNEX.- Pour les 147 véhicules concernés pourrait-on avoir un tableau qui précise les véhicules abandonnés, ceux détériorés, ceux incendiés, pour voir comment se situe l'ensemble du parc ?

Mme le Maire.- Ça n'a rien à voir, les véhicules incendiés doivent être évacués par la police nationale après enquête. Parfois on essaie d'appeler la police nationale en demandant pourquoi ils les laissent aussi longtemps et s'ils nous permettent de les enlever, et parfois ils nous demandent de les entreposer dans nos services techniques et qu'ils les récupéreront après. Des véhicules incendiés dans une commune ce n'est jamais agréable. Sinon ce sont des véhicules épaves, et vous avez quelques précisions.

M. DIDERO.- Je pense qu'on ne peut que se féliciter de l'augmentation de cent pour cent, pas tout à fait de s'en féliciter parce que ça veut dire qu'il y en a trop, mais du fait qu'il y ait une augmentation du nombre de voitures enlevées par la fourrière montre qu'il y a une volonté de remettre de l'ordre. Il y a une pollution visuelle incontestable, il y a le risque de difficultés si les véhicules ne sont plus assurés, s'il y a un accident, etc. C'est donc recadrer les choses avec un peu plus de fermeté, ce n'est pas plus mal.

Mme le Maire.- Il y a parfois une augmentation parce qu'il y a eu plus d'épaves laissées, ce sont parfois des véhicules volés qui sont laissés à certains endroits, donc ça

dépend des années. Mais je vous remercie de dire quelque chose de gentil sur notre politique, ça fait toujours plaisir.

M. DIDERO.- Quand on le pense on le dit.

Mme le Maire.- Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité

11/ RAPPORT ANNUEL 2016 DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC : PORTS DE PLAISANCE, DE PECHE ET DE SERVICES DONT LA HALLE A MAREE

Rapporteur : Monsieur Louis PHILIPPE (*Lecture du rapport*)

Le rapport est joint en annexe, vous verrez que c'est un joli petit port de plaisance.

Mme le Maire.- C'est dit avec bienveillance et beaucoup de passion.

Y a-t-il des remarques à formuler sur ce rapport ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet, + le Groupe de Madame Pèpe.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex, Monsieur Didero.

Le rapport n°11 est adopté à la majorité + Monsieur Pinet + le Groupe de Madame Pèpe - Abstention de Monsieur Bernex et de Monsieur Didero

12/ TARIFS 2018 : CONCESSIONS FUNERAIRES

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des remarques à formuler sur ce rapport ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°12 est adopté à l'unanimité

13/ TRANSPORTS SCOLAIRES : CONVENTION ENTRE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET LA COMMUNE DE PORT DE BOUC

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est pour permettre la continuité de services pour nos lycéens et étudiants qui sortent du ressort de la Métropole, vers Arles ou ailleurs.

Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°13 est adopté à l'unanimité

14/ TRANSPORTS SCOLAIRES : CONVENTION ENTRE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET LA COMMUNE DE PORT DE BOUC

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- Cela nous permettra de faire la continuité sur tout le territoire.

15/ CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX « LES FRANCS JOUEURS » ET « L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (AGV) »

Rapporteur : Monsieur Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

MME LE MAIRE.- Ça a déjà fait l'objet de demandes de précision en Conseil Municipal. Dès qu'il y a la possibilité d'attribuer un local on regarde le moyen de le faire sur la liste des associations d'importance avec un nombre d'adhérents important.

M. BELSOLA.- L'association Bad in Bouc s'est dissoute, il y avait pourtant une soixantaine de pratiquants mais il n'y avait plus de dirigeant. C'est le problème que l'on rencontre dans beaucoup d'associations, il n'y a plus de bénévoles, plus personne ne veut gérer le club, ni président, ni trésorier, etc. Il y a des pratiquants mais personne ne veut gérer. Donc nous avons attendu tout l'été mais comme il n'y avait personne le club s'est arrêté.

L'AGV est une association qui a plus de vingt ans, qui compte entre 150 et 160 adhérents, ce qui permet de récupérer le local pour faire la gestion du club.

Pour les joutes c'est à côté d'où étaient les pompiers, c'est provisoire. Ça permet de rentrer les bateaux qui sont d'environ 1945, qui ont environ soixante-et-onze ans, ce qui permet de les rentrer et de les entretenir pendant l'hiver. Ce sont les derniers bateaux de pêcheurs que nous avons sur les joutes, tous les autres sont en plastique ou sont refaits. Tous les autres clubs aux alentours ont des bateaux en plastique. Comme ils le font très bien, autant les entretenir.

Mme le Maire.- Comme nous n'avons pas beaucoup d'argent il faut vraiment entretenir le patrimoine et les conserver.

M. BELSOLA. - Fin août 2018, le club de joutes organise la finale du championnat de France des joutes, c'était à Martigues l'an dernier, ce sera chez nous l'année prochaine.

Mme le Maire. - C'est une reconnaissance, bravo.

M. BERNEX. - Au niveau de l'électricité, de l'eau, etc. est-ce que vous faites un contrat, est-ce que vous regardez ce qu'ils dépensent, est-ce que vous leur faites payer ou pas ?

Mme le Maire. - Ce n'est pas fait pour faire la fête. Si on voit une augmentation importante de la consommation de l'eau et de l'électricité sur ce local, Monsieur l'adjoint aux sports saura leur rebattre les oreilles, et Monsieur SIMITSIDIS, notre DGS, saura faire un rappel à l'ordre. En général les associations sont très respectueuses et sont attentives. Par contre les frais de téléphone ou autre sont à la charge de l'association. Le local est en général utilisé pour faire des réunions ou pour traiter des dossiers, ce n'est pas fait pour organiser des apéritifs. Mais on veille au grain, le budget étant tellement serré.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité

16/ CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE PORT DE BOUC ET LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE : GESTION DES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire. - C'est une très bonne décision que vous nous proposez là, Monsieur le conseiller municipal délégué spécial aux questions de développement économique, parce que c'est l'occasion pour nous d'installer des entreprises dans des

locaux de proximité, donc de privilégier les entreprises de notre ville.

M. TORRES.- Je signale que le dernier qui est non utilisé est déjà loué.

Mme PEPE.- Il y a combien de sociétés dans cette pépinière ?

M. TORRES.- Il y en a une dizaine, il restera le local du milieu pour la chaudronnerie, il y en a deux en standby.

On a rapatrié en priorité ceux de la Lègue là-bas, la dernière est partie à Saint-Mitre, on a tout fait pour qu'elle reste à Port de Bouc, c'est dommage.

Mme le Maire.- Les entreprises vivent en fonction des décisions de ses dirigeants.

Y a-t-il d'autres questions ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité

17/ CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE PORT DE BOUC ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE PROVENCE (CCIMP)

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Maintenant on arrive à créer une belle dynamique avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Pas mal de Chambres consulaires sont avec nous, et c'est vrai qu'un gros travail a été initié et continue. J'espère que les résultats seront au rendez-vous. Vous avez vu qu'au niveau de la Respélido plus aucun rideau ne restera baissé à un près, puisqu'on devait installer une

poissonnerie qui finalement n'a pas les reins suffisamment solides, mais il y a du monde en amont. Tout le travail que nous avons mis en place est en train de porter ses fruits.

Ce qui ne veut pas dire que la conjoncture est facile pour ces entreprises, on parlait d'une poissonnerie, à côté d'une boucherie ça aurait été très bien en centre-ville. Une boucherie-charcuterie c'est nouveau en centre-ville, donc dommage que la poissonnerie ne puisse pas s'y installer, nous en avons déjà mais pas en centre-ville, c'est à la Lègue. C'est dommage mais ce n'est pas facile, les investissements sont conséquents, il y a le prix du poisson, le prix de revient, etc. ce n'est pas toujours facile de se lancer même si on en a très envie et que l'on a une bonne connaissance de la question.

M. TORRES.- Ce qui est compliqué pour la poissonnerie c'est qu'avant elle était au centre-ville, elle se fournissait directement au chalutier, et aujourd'hui si on veut gagner de l'argent il faut aller soit à la criée du Grau du Roi, soit à Sète, et c'est compliqué en étant seul. Donc tout cela se réfléchit, et après sur le papier c'est compliqué.

La deuxième chose, c'était le grand terrain inutilisé depuis des années à la Grand Colle, qui appartenait aux Espagnols ; avec Mr LOPEZ nous avons enfin trouvé des interlocuteurs, mais c'est compliqué. C'est bizarre, mais quelque temps après ils ont voulu monter un projet, un grand hangar de 1 500 mètres carrés, on a dit que c'était bien beau de monter un hangar mais si ça reste inoccupé... après ce sont les loyers qui sont chers. Ils ont laissé le projet, mais je pense que c'est la société PONTICELLI qui reprendra ce terrain.

Mme le Maire.- En tout cas ils se portent volontaires pour l'acquérir, ils ont besoin de faire des extensions, et s'ils avaient la possibilité d'acheter ce terrain ils pourraient développer leurs activités avec Arcelor notamment.

Mme PEPE.- C'est celui en bas du camping ?

Mme le Maire.- Non, entre SMRI et le laboratoire.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°17 est adopté à l'unanimité

**18/ CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL SAISON 13 AVEC LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL - SAISON 2017/2018**

Rapporteur : Monsieur Patrice CHAPELLE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est traditionnel.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°18 est adopté à l'unanimité

**19/ TRAITEMENT AERIEN CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN
(CAMPAGNE 2017)**

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture du rapport*)

Je vous rappelle que la campagne se fait toujours à l'automne.

Mme le Maire.- Là aussi, c'est traditionnel.

Mme PEPE.- Est-ce qu'on fait quelque chose à Port de Bouc contre les moustiques ?

M. DEPAGNE.- Pour les cigales aussi ?

Mme le Maire.- Ce n'est pas pareil...

M. DEPAGNE.- Je le dis parce qu'on me l'a demandé.

Mme PEPE.- Nous sommes envahis de moustiques.

Mme le Maire.- C'est une politique départementale.

Permettez-moi de vous présenter Madame PELT, qui prend la succession de Monsieur Jean-Claude FLORES à la Direction des Services Techniques, avec un remaniement de l'organisation des services, qui pourrait peut-être répondre à cette question sur les moustiques.

Mme PELT.- C'est l'Entente Interdépartementale de la Démoustication qui traite les zones à risque et les zones envahies de moustiques. C'est une association basée à côté de Montpellier, je crois, qui intervient dans les communes autour de l'Etang de Berre pour enlever les nids de moustiques. Ils font régulièrement des opérations de traitement.

Mme PEPE.- Si on les sollicite ?

Mme PELT.- Non, ils observent les zones de nidification et ils interviennent.

Mme PEPE.- Est-ce que nous faisons partie de ce réseau ou pas ?

M. SIMITSIDIS.- Oui.

Mme le Maire.- Qui est pour ce rapport ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°19 est adopté à l'unanimité

20/ DEMANDES DE SUBVENTIONS SUITE AUX INCENDIES SUR LA COMMUNE (ETE 2017)

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Au début de l'été nous avons subi un premier incendie en face du gymnase UNIA sur l'espace boisé classé, sur une

superficie d'à peu près 3 hectares. Le feu a été très vite circonscrit, la peur des riverains a été intense car les nouveaux habitants de l'Arbre Perché étaient vraiment aux premières loges. Nous avons appris -en tout cas je ne le savais pas- que des gouttières en PVC, que du mobilier de jardin en PVC, que ce soient des parasols, des chaises, des tables, des relax, etc. attirent le feu. C'est terrible. Des cartons étant déposés sur les balcons, puisque pour certains, c'était seulement l'aménagement. Donc beaucoup de frayeur.

Evidemment, dès qu'il y a un incendie, comme par hasard c'est lorsqu'il y a un vent violent ; il n'est pas rare qu'il y ait des sautes de feu lorsque la sécheresse sévit depuis des années. Des bouts enflammés se déplacent avec le vent, donc il y a eu quelques endroits, notamment au niveau des résidences de la Paix, un petit départ de buissons où très rapidement un riverain a sorti son tuyau, les autres sont venus l'aider. Il y a eu une grande coopération et quelque chose de magnifique s'est mis en place. Mais il y avait beaucoup de fumée parce que la végétation était très sèche, donc beaucoup d'inquiétude à proximité des maisons. Les habitants sont venus nous voir pour nous demander d'enlever tous les arbres ; quelques mois auparavant alors que l'été n'était pas encore installé, ils nous demandaient quand on replantait les arbres qu'on avait enlevés. C'est dire à quel point l'émotion peut conduire à des choix qui peuvent être radicaux.

Les villes alentours ont également été terriblement touchées, je pense que vous avez en mémoire Istres à plusieurs reprises, à Aubagne, à St Cannat, à Martigues, à Fos, à Eguilles, à St Mitre ; nous avons véritablement vécu un enfer cet été.

Accessoirement, le maire n'a pas réussi à prendre tous ces congés correctement, puisque ça tombait chaque fois que le

maire devait se reposer. Donc retour, pour le deuxième feu, travail avec le Préfet et tous les services pour enrayer cet incendie plus au nord qui est parti dans un endroit indétectable, derrière la ferme de la Mérindole, au chemin vers l'ancienne décharge. C'est un Port de Boucain membre du comité de feu de forêt de Fos qui a détecté le feu, et a essayé de mobiliser ses collègues du comité de feu de forêt de Fos pour vite intervenir, aider, etc. Les pompiers sont intervenus le plus rapidement possible ; étant entendu qu'un temps de retard a été constaté -tous les Ports de Boucains nous en ont parlé- mais vous vous souvenez la motion que nous avons fait voter pour que les Canadiens ne partent pas de l'aéroport de Marignane. On veut rentabiliser les pistes pour du voyage, c'est oublier qu'en Région PACA, notamment dans les Bouches-du-Rhône, nous pouvons être très lourdement impactés. Malheureusement les élus locaux n'ont pas été entendus, ils sont partis sur Nîmes, et cela crée un retard d'intervention d'une trentaine de minutes pour pouvoir intervenir comme auparavant.

Cela dit, pour avoir été sur place, je ne saurais exprimer l'admiration que j'ai éprouvée quant à la coordination des secours, à la fois de l'Etat-Major des pompiers, très stratégique, des pompiers Ports de Boucains qui n'étaient pas en service, qui sont venus et ont donné tous les conseils utiles pour que l'intervention se passe du mieux possible. Si bien que si on regarde la trajectoire du feu on se rend compte que tout a été mis en place pour lutter contre le sens du vent et pour protéger toutes les habitations. Une stratégie militaire, organisée comme un horloger.

En plus, nos services municipaux sont venus en appui avec aussi une coordination qu'il faut saluer, Madame PELT, et y compris d'une articulation avec la police municipale de Martigues qui est venue nous aider pour la partie la plus à

l'Est pour couper la circulation. Bref une coordination magnifique, véritablement un beau cordon de solidarité s'est mis en place pour essayer de sauver tout ce qui pouvait l'être.

D'ailleurs, le 5 octobre, par rapport à ces tragédies que nous avons vécues tout l'été à l'échelle du département, puisque les pompiers dépendent du SDIS et du département, une grande soirée d'honneur sera donnée et pas simplement pour les pompiers même si ce sont eux les maîtres-d'œuvres et les chevilles ouvrières, mais à laquelle sont également invitées les équipes municipales. Car face à ce ravage c'est véritablement de la concordance de chacune des compétences que naît la victoire.

Bien sûr, l'origine criminelle n'a pas encore été établie, mais dans les seize incendies, je crois, déclarés dans notre région des Bouches-du-Rhône, je n' imagine pas une seconde qu'aucun soit parti de façon instantanée. D'autant que le lieu de départ du plus gros des incendies de Port de Bouc était un lieu bien caché, et c'était très délicat.

Quelques personnes ont été interpellées, identifiées comme pyromanes, qui étaient complètement déséquilibrées ; j'ai envie de dire que ça ne peut être l'œuvre que de déséquilibrés, car toute personne même peut-être moins responsable en général d'une vie citoyenne, ne va pas mettre le feu dans une pinède, elle n'aurait pas cette idée-là.

Je tenais à souligner la qualité du travail des pompiers, la qualité de la surveillance de notre garde de l'ONF sur la forêt de Castillon puisqu'il est mandaté par le département pour réaliser cette surveillance. Je dois dire que les pompiers nous ont réexprimé pour la énième fois leur reconnaissance d'avoir cédé le terrain triangulaire à l'entrée de la forêt de Castillon. Ils ont là une place idéale pour intervenir rapidement et aussi pour surveiller la pinède. Nous avons effectivement réfléchi à cela et à la capacité de pouvoir

y compris surveiller la parcelle communale de la forêt de Castillon qui est juste dans le viseur de notre caserne.

Donc bravo à toutes et tous pour être intervenus. Vous avez pu remarquer que j'ai écrit une lettre à l'ensemble de nos concitoyens pour que la vigilance soit de mise, c'est-à-dire qu'on se sente tous responsables de ses propres actes, mais qu'en même temps tout le monde participe d'une vigilance. Plus rapidement le problème est détecté, plus les habitants montrent qu'ils sont attachés à leurs arbres quels qu'ils soient, et plus c'est compliqué de pouvoir mettre le feu.

Cela dit, pour avoir discuté avec mon collègue maire d'Istres, il était désespéré ; désespéré car autant de départs criminels sont obligatoirement malsains. Même s'il a mis en place des gardes à cheval, etc. les départs de feu ont continué. C'est donc vraiment un appel citoyen général pour permettre à toutes et à tous de se sentir responsables.

Tout un travail est maintenant mis en place, des réunions ont commencé à se tenir avec l'ONF, avec les pompiers, avec les services du département, avec nos services municipaux, beaucoup de partenaires autour de la table parce que bien entendu nous tenons à nos pinèdes et à nos espaces boisés pour beaucoup d'entre eux classés. Nous réfléchissons à l'après, même y compris à valoriser les arbres partiellement brûlés qui ne peuvent plus rester debout, que l'on va devoir retirer, voir comment on pourrait les vendre pour obtenir de l'argent et ne pas toujours dépendre que de subventions, mais faire en sorte d'être responsables sur tous les sujets, et permettre ainsi de mettre en sécurité les pinèdes, de nettoyer les stigmates de ces catastrophes, et ensuite d'envisager ensemble le renouveau de la végétation. Comment se fera-t-il ? Il y a beaucoup d'écoles, on en discutera, certains disent que la nature doit reprendre ses droits, qu'il faut laisser du temps au temps. D'autres

expliquent qu'il faut nettoyer et diversifier les essences, d'autres ont d'autres idées. De toute façon nous allons mener une grande concertation dès que les professionnels auront bien partagé les idées techniques on les enrichira du bon sens populaire, des réunions se tiendront dans le cadre de l'assemblée communale sur ce sujet, bien évidemment sous l'égide de Marc Depagne et de tous les élus qui voudront bien être présents. L'essentiel étant que, comme en 2000 pour l'incendie de la forêt de Castillon, ce soit l'affaire de toutes et de tous.

En m'excusant d'avoir été longue, mais le traumatisme a été important, les répercussions sont importantes car de la forêt qui brûle c'est de l'oxygène en moins, dans un bassin de vie industrielle c'est une véritable catastrophe, c'est la raison pour laquelle la Ville de Port de Bouc a toujours considéré qu'il fallait que la moitié de son territoire soit consacré à du vert et que l'on protège le bleu ensuite. Vous savez à quoi je fais référence, aux forêts et à la mer.

M. DEPAGNE.- Je voudrais juste ajouter un élément qui concerne plus particulièrement la prévention : deux habitations ont été sauvées grâce au débroussaillage qu'avaient effectué les propriétaires auparavant. Vu le vent qui soufflait au moment du deuxième incendie, ce débroussaillage autour des habitations les a bien aidés. C'est le message que nous devons faire passer en direction de nos concitoyens qui habitent aux abords des pinèdes, il faut débroussailler.

Mme le Maire.- Cinquante mètres autour de son habitation, même si ça dépasse les limites de son terrain, pas en zone urbaine mais en limite verte.

M. DEPAGNE.- Deuxièmement, je voudrais aussi souligner les adhérents de la société de chasse « la perdrix », qui pendant tout l'été et comme les années précédentes, sont là dans

nos forêts en particulier sur Castillon pour assurer un maximum de vigilance, en particulier pendant les périodes de mistral. Mais comme tu l'as souligné, le deuxième incendie est parti d'un endroit bien caché où il y avait très peu de visibilité et qui était bien dans le sens du vent. Ils ont joué un rôle essentiel, ils sont présents pendant les deux mois d'été, ce sont des gardes assermentés qui jouent un rôle essentiel pour nos pinèdes.

Mme SANTORU-JOLY.- Madame le Maire disait tout à l'heure que sur la forêt de Castillon c'est l'ONF qui surveille et qui fait de la propreté dans la pinède, parce qu'une répartition est faite entre le Département et l'ONF. Dans le Département il y a des sapeurs-forestiers qui opèrent du côté de Châteauneuf, des Baux de Provence, etc. et sur Port de Bouc c'est l'ONF. On sait que c'est l'Etat qui finance l'ONF, on sait aussi qu'il y a des baisses de subventions comme partout, et on sait aussi que Monsieur BURG est seul. On pourrait donc peut-être interpellier Madame la présidente que l'on rencontre le 5 octobre pour savoir si on ne peut pas regarder cette répartition, et voir si on ne peut pas convenir d'un sapeur-forestier sur Castillon au moins pendant les gros moments de sécheresse.

Mme le Maire.- Sur la pinède concernée nous avons une grande domanialité du département, une petite domanialité de la commune, et une domanialité importante de l'Etat. Sur la commune c'est la visibilité directe avec le triangle de la caserne des pompiers d'où le foncier de la commune correspond à peu près au foncier donné pour la caserne des pompiers, c'est donc un peu le travail que nous menons en collaboration.

Je souscris à ta proposition, c'est bien d'en parler en Conseil Municipal.

Tout un travail est mis en place pour que différents partenaires et tous les acteurs de la ville de Port de Bouc puissent être présents.

Mais attention, il ne faut pas pénétrer dans les pinèdes lorsqu'il y a du vent, mais rien ne nous empêche de rouler autour, de faire un peu nous aussi la vigie, et de surveiller.

Mme PEPE.- On peut être contents qu'il n'y ait pas eu de blessés pendant ces épisodes d'incendie.

Est-ce que vous avez des éléments à nous donner sur l'incendie du canal du mistral parce que nous n'avons pas eu plus d'éléments que cela sur le départ du feu.

Mme le Maire.- L'enquête est toujours en cours. Nous avons pu constater que les premières émanations de fumée arrivaient de l'arrière du bar, donc certainement de la réserve. La seule chose que je puisse vous dire c'est que nous sommes en procédure de péril, le bâtiment est très vieux. L'incendie a duré suffisamment longtemps pour le mettre véritablement en péril. La cause, c'est la difficulté pour les pompiers de pénétrer pour pouvoir éteindre rapidement le feu car le réseau EDF n'a pas été inerté tout de suite. Avant, quand on avait EDF, c'était beaucoup plus opérationnel, maintenant c'est compliqué.

J'ouvre et je ferme la parenthèse, c'est le gros problème que nous avons pour l'entretien de nos armoires téléphoniques, etc. Depuis que tout cela n'est plus sous un monopole EDF, un monopole TELECOM, etc. c'est malheureux de le dire mais on le constate, les plans d'intervention et les interventions elles-mêmes sont très compliqués.

Ça a brûlé toute la matinée et une bonne partie du début d'après-midi, ensuite ça a continué de fumer mais quand il y a un incendie ça fume longtemps, ça s'évacue.

Des maisons contigües ont été touchées par les fumées, nous avons donc procédé à l'évacuation de quelques familles, quatre je crois, dont deux sont restées en suivi. La nécessité d'ouvrir le toit pour un des bâtiments pour une intervention a créé des soucis pour cette copropriété ou propriété habitée par plusieurs locataires.

Le principal problème, c'est le bâtiment qui est mis en péril.

Mme DOMINI.- Les locataires qui étaient à l'hôtel ont été relogés ?

Mme le Maire.- Ils ont tous été relogés ou ils ont trouvé des solutions différentes par eux-mêmes.

M. TORRES.- L'expert est passé ce matin, d'après ce que j'ai compris il est en train d'étudier s'il peut sauver la carcasse par l'extérieur pour consolider le bâtiment. Le problème c'est le propriétaire, il n'y a pas d'assurance, il y a le fonds de commerce, l'hôtel ; je pense que c'est intelligent de le consolider parce qu'il y a quand même deux loyers importants qui tombent, et je pense que ça coûterait plus cher au propriétaire de tomber la carcasse.

Mme le Maire.- Ce n'est pas dit, vous avez remarqué sur le cours le grand bâtiment qui était avant le Central, qui était occupé ; nous avons essayé d'aller vers sa rénovation, la consolidation des planchers, etc. le PACT était notre partenaire, nous l'avions passé en Conseil Municipal, et ça a été retiré. Sur des anciens bâtiments il est parfois plus facile de démolir et éventuellement de reconstruire plutôt que de consolider parce que ça coûte très cher...**Brouhaha...**

Mais c'est une autre question qui n'a rien à voir avec le rapport d'aujourd'hui.

J'ai oublié de dire quelque chose de très humain et de très important, j'ai reçu plusieurs coups de téléphone de collègues élus qui ont également subi des incendies sur leur commune, mais j'ai également reçu le coup de téléphone de Monsieur le Président de la Métropole, Monsieur Jean-Claude GAUDIN, qui s'est longuement entretenu avec moi tout d'abord pour mesurer l'impact sur nous qui avons participé à organiser les secours sur les habitants, sur le paysage en lui-même. Je l'ai trouvé très humain, très à l'écoute, très respectueux. Il a terminé son propos en me disant « *Madame le Maire, voyez avec vos services et les services compétents, établissez un état des lieux, la Métropole n'est pas bien riche, je ne sais pas si on pourra faire grand-chose, mais en tout cas déposez un dossier, si quelque chose peut être fait nous ne manquerons pas de le passer à la décision du conseil métropolitain* ».

Donc cela fait partie de ces demandes de subventions que nous allons formuler et déposer auprès des institutions partenaires pour recouvrer de la végétation sur notre commune.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°20 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire. - Excusez-moi d'avoir été un peu longue mais je crois que nous avons tous passé un été très éprouvant et c'est en signe de soutien pour ceux qui sont intervenus et aux riverains qui ont été énormément stressés.

21/ PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DE COMMANDE REALISE PAR LE SMED13 POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICE

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Je ne ferai pas de commentaire politique si ce n'est de dire qu'on ouvre à la concurrence, on est obligés de se regrouper pour avoir des prix moins chers, donc chercher l'erreur et le paradoxe. Je ferme la parenthèse.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? l'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°21 est adopté à l'unanimité

22/ CONVENTION ARCHIVAGE

Rapporteur : Madame Martine MULLER (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est classique et c'est une belle aide.

Mme PEPE.- C'est à la charge de qui, de la Commune ?

Mme le Maire.- Oui.

Mme PEPE.- Cela coûte combien à la Commune ? J'ai vu des chiffres et c'est assez effrayant, j'ai lu 320.00 euros par jour, c'est un beau salaire.

M. SIMITSIDIS.- Un catégorie A chargé c'est au moins trois fois ce salaire à l'année... (**Brouhaha**)...

Mme le Maire.- Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°22 est adopté à l'unanimité

23/ CESSION PAR LA COMMUNE DE TERRAINS COMMUNAUX SIS LES BERGES DU CANAL

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI

Je ne lis pas tout le rapport que nous connaissons par cœur.

Les occupants concernés par cette cession, ainsi que les conditions et les caractéristiques de vente, sont précisés dans le tableau ci-joint.

Cela concerne trois terrains occupés à usage d'habitation, il s'agit de : Monsieur Roger PASCAL dont la surface du terrain est de 534 m², de Monsieur et Madame GALDEANO Michel, pour une surface de 110 m², et de Monsieur Carballo* FERRERA pour une surface de 253 m².

Mme le Maire. - On se l'était dit, ce n'est pas toujours facile pour une famille qui était prête à acheter il y a quarante ans, d'acheter quarante ans après. Vu les noms qui ont été donnés vous voyez de quoi je veux parler.

Conformément à nos engagements, accompagner chaque personne individuellement pour son projet de vie ou le projet de vie de ses descendants est quelque chose qui nous tient à cœur, on continue le projet de Monsieur RIEUBON et de Monsieur VAXES, initié par Monsieur RIEUBON et toutes ces familles qui avaient demandé à la municipalité de les accompagner.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? La majorité, M. Pinet, le Groupe de Madame Pèpe.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Les autres membres de l'opposition.

Je vous remercie.

**Le rapport n°23 est adopté par la majorité, M. Pinet,
le Groupe de Madame Pèpe - Abstention des autres membres de
l'opposition**

24/ AIDE EXCEPTIONNELLE EN SOLIDARITE : ILES SAINT MARTIN ET SAINT BARTHELEMY

Rapporteur : Madame le Maire

Pour Saint Barthélémy je pense que ça ira, par contre c'est une véritable catastrophe pour Saint Martin.

Le bilan est extrêmement lourd. Conformément aux valeurs de notre ville, quel que soit le lieu, proche de chez nous ou loin sur la planète, nous avons toujours cette envie de débloquer une aide d'urgence à la hauteur de nos possibilités, mais toujours pour être présent. On dit souvent que ce sont les plus pauvres qui sont les plus solidaires, ne faisons pas mentir cet adage.

Nous avons l'habitude de travailler de façon très resserrée avec le Secours Populaire, car ce qui nous intéresse, étant donné que nous avons très peu d'argent et que nous portons beaucoup d'attention à ce que les populations qui souffrent soient aidées, nous avons pour usage de verser nos dons au Secours Populaire qui fait partie de la liste avec la Fondation de France et la Croix Rouge. Je crois que le Département a choisi la Croix Rouge. Nous avons pour habitude de travailler avec le Secours Populaire car nous avons ensuite des retours de ce qui est fait avec l'argent versé par la Ville de Port de Bouc en solidarité. Rappelez-vous le tremblement de terre en Algérie, c'était une classe maternelle, en Grèce c'était une halte-garderie, etc. Donc nous saurons où cet argent a été investi pour aider nos compatriotes des DOM.

Je n'oublierai pas, Monsieur l'adjoint à l'environnement, de montrer l'importance accordée par la Ville aux enjeux du réchauffement climatique, directement en cause dans l'intensité de cet ouragan le plus violent jamais enregistré dans cette région-là.

Effectivement, on voit que d'année en année la sécheresse s'installe, que les incendies sont de plus en plus violents, que les ouragans, ou cyclones, ou typhons, se développent. Les tremblements de terre n'ont rien à voir avec le climat mais cela crée des catastrophes naturelles terribles, et du coup des répercussions sur la vie des gens et des sociétés. Cela appelle véritablement à une prise de conscience importante, d'où le désir à notre très petite échelle de la Ville de Port de Bouc de s'inscrire dans du développement durable. Ça commence par la gestion de la propreté en n'utilisant plus de phytosanitaire depuis longtemps avant même la loi, n'est-ce pas Madame Pelt, pour le paillage de nos espaces verts, pour éviter la repousse des mauvaises herbes, mais du coup elles repoussent sur les trottoirs.

Nous avons un groupe de citoyens impliqués, n'est-ce pas, Marc, qui sont là et qui sont présents.

Nous avons la table ronde que nous allons animer autour de la mer et du respect de la mer puisque lorsque sur le marché les forains ne font pas attention à leurs plastiques ça va dans le canal, et du canal ça va où ? Donc des gestes du quotidien jusqu'aux grandes prises de conscience de la COP21, de la charte signée à Paris sur le climat, etc. tous ces engagements doivent être mis en place. Pour nous à Port de Bouc c'est la thalassothérapie, les écoquartiers que nous voulons mettre en place, les économies d'eau, d'énergie, etc. avec le SMED, etc. tout ce travail que nous mettons en place avec les moyens dont nous disposons avec une grande envie d'y arriver, et d'avoir dans le sillage de plus en plus de Ports de Boucaines et de Ports de Boucains qui y adhèrent.

M. SIRAT.- Pour ceux et celles qui veulent faire des dons, on prend un pourcentage sur les dons qui sont versés aux nouvelles associations, je n'ai pas les montants en tête mais

c'est nouveau, ce n'est pas intéressant pour le donneur ni pour celui qui attend cela.

Mme le Maire.- Merci de ces précisions toujours très claires, concises et utiles.

Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°24 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- Nous sommes au mois de septembre, le mois de la paix, Monsieur le messenger de la paix au nom de Port de Bouc va faire une intervention.

M. SIRAT.- Merci, Madame le Maire.

« Dans le cadre de la journée internationale de la paix, le 21 septembre, journée internationale de la paix, nous avons marché pour la paix, stop à la guerre, stop aux violences.

Sachant que cinq pour cent des dépenses initiales mondiales pendant dix ans -neuf cent milliards-, suffiraient selon l'ONU pour résoudre les principaux problèmes de l'humanité : alimentation en eau, éradication des principales maladies, de l'analphabétisme, de la faim, nous avons marché pour la paix en empruntant à Albert CAMUS les mots que la situation exige : « devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière mais un ordre qui doit monter des peuples vers les Gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».

Merci.

Mme le Maire.- Merci, ça fait du bien d'entendre cela au moment où on voit que certains se préparent à la pire des interventions, ça donne l'impression que malheureusement l'expérience ne sert pas toujours à tout le monde.

M. SIRAT.- Je voudrais ajouter qu'aujourd'hui un Mirage 2000 de l'Armée Française de la base d'Istres s'est scratché au Tchad, c'était un Mirage 2000N sur lequel il y a l'uranium. Il s'est scratché sur la piste d'envol, ça pourrait se passer chez nous aussi, donc il faut être vigilant.

M. GIORGETTI.- Quand arrive septembre il y a depuis des années les journées internationales pour la paix, Boulenouar intervient et c'est important. Actuellement tout le monde se pose beaucoup de questions sur les tensions internationales que l'on vit, qui sont très fortes entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, le Japon, tous ces pays limitrophes. Jouer avec les armes nucléaires aussi bien d'un bord que de l'autre ce serait de la folie, de la Corée du Nord comme des Etats-Unis. Je les mets à égalité sur la folie des armes, au lieu de nourrir leurs populations, les uns comme les autres. Il semblerait qu'en Corée du Nord il y a aussi des problèmes d'alimentation, mais il y a aussi 45 millions de pauvres aux Etats-Unis. Plus les élections qu'il y a eues en Allemagne, quand j'ai entendu la déclaration de ce dirigeant de l'extrême droite qui a dit « *les Français ont eu Napoléon* », je ne me souviens pas du nom qu'il a donné pour les Américains, mais nous on doit saluer les exploits de leurs armées pendant la seconde guerre mondiale ; croyez-moi que j'ai pensé à des gens comme Albert DOMENECH et Armand GUIGUE, à tous ceux qui ont subi et qui ont pu revenir -et à ceux qui ne sont pas revenus. Ça fait peur de voir qu'en 2017 il y a encore des gens qui saluent l'exploit des SS, des nazis et de l'armée hitlérienne, je me dis que c'est épouvantable ; et ce n'est pas

loin de chez, c'est en Allemagne qui a un rôle important dans l'Europe.

On écoute Boulenouar, on sait que c'est célébré de façon internationale, j'ai visité un pays cet été où c'était également célébré.

Après tous les mots d'oiseaux que peuvent se lancer TRUMP et le Corréen, et ce dirigeant nationaliste nazi Allemand, ça pose de sacrés problèmes dans le moment que l'on vit. Il y a une crise économique importante, il y a les guerres qui font qu'il y a des réfugiés que l'on veut traiter d'une drôle de façon un peu partout, notamment dans certains pays, et de voir que les idées néonazies progresse, ça paraît incroyable que l'on puisse saluer les exploits de l'armée hitlérienne aujourd'hui.

Mme le Maire.- Jusqu'en France, nous ne sommes pas épargnés par ces idées-là, on a bien vu les scores aux élections, donc il ne faut surtout pas minimiser ces questions-là. Je ne lis pas que l'Humanité Dimanche, donc faut-il copier l'Allemagne, ce qui est bon, ce qu'il faut laisser ? La France, un automne sous haute tension... toutes les personnes responsables se posent ces questions, et la paix est une question qui se pose dans la relation à autrui, dans la relation de voisinage, dans la relation plus large dans une ville, à l'échelle d'un pays, à l'échelle internationale. La paix c'est la question de tous les jours. Comment la responsabilité de chacun permet, dans une relation de respect, de faire avancer des idées, du dialogue, et ce même si nous ne sommes pas d'accord. C'est dramatique puisqu'aujourd'hui une grande partie de la population se détourne de ce qui est fort important dans l'organisation d'une société humaine, la politique au sens noble, et cela crée des montées populistes, extrémistes, extrême droite, au niveau religieux des extrémistes dans tous les sens du terme. Nous avons beaucoup d'exemples à égrener, c'est une grande leçon

d'humilité, chacun doit chaque jour s'appliquer cette leçon d'humilité et regarder les objectifs visés en fonction des valeurs que l'on a envie de développer.

Boulenouar, chaque fois que tu intervies dans ce Conseil Municipal ou ailleurs sur les questions de la paix, ça repose la question de l'humain au cœur du quotidien et des sociétés. On t'en remercie.

Je voulais vous dire que la rentrée s'est excellemment bien passée, les CP à douze fonctionnent très bien, les conditions ont été réunies. La semaine des quatre jours est repartie, l'organisation des services est en train de se parfaire, mais d'ores et déjà les parents sont très satisfaits.

Vous dire aussi que les journées du patrimoine ont été une belle réussite avec une participation exceptionnelle de la jeunesse. On veut toujours plus, on veut toujours mieux, bien évidemment, mais ça a été un moment de qualité, certaines expositions sont encore visibles sur tous les supports : expositions, vidéos faites par des Ports de Boucains professionnels ou pas, grâce à notre média local que je vous incite à télécharger sur YouTube, abonnez-vous et regardez.

La Ville de Port de Bouc ne cesse de vouloir avancer malgré les bâtons dans les roues qu'on essaie de nous mettre, l'étau pour nous enserrer et peut-être essayer de nous tuer. Port de Bouc la rebelle, la résistante ne se laissera pas faire.

Sur ces mots je vous souhaite une bonne soirée et à bientôt.

La séance est levée à 19 h 40